

## Fiche de poste : Accompagnant Educatif et Social (AES)

Ex Aide Médico-Psychologique (remplacé par décret du 29 janvier 2016)

### Description de l'établissement

L'Établissement Public Départemental est un établissement médico-social autonome relevant de la Fonction Publique Hospitalière. Il accueille à temps plein 25 adultes en situation de handicap mental et/ou psychique disposant d'une certaine autonomie dans les actes de la vie quotidienne mais qui ne sont pas aptes à un travail productif, y compris en milieu protégé (lois du 2 janvier 2002 et du 11 février 2005). L'établissement est constitué de trois unités et est implanté sur la commune de Coulon :

- Un Foyer de Vie de 15 places ;
- Un Foyer d'Accueil Renforcé (FAR) de 5 places ;
- Un Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM) de 5 places.

### Les missions

#### 1 – Missions générales

- Accompagner la personne dans les actes de la vie quotidienne ;
- Favoriser son épanouissement personnel ;
- Participer à la stimulation et à la socialisation de la personne accueillie.

#### 2– Soins et accompagnement du résident

- **Actes de la vie quotidienne :**
  - Dispenser des soins d'hygiène et de confort aux résidents (accompagnement de proximité, aide effective ou assistance complète pour la toilette, change des vêtements, habillage, etc.) en fonction de l'autonomie ou du handicap ;
  - Observer les résidents et faire remonter les signes révélateurs d'un problème de santé ;
  - Réaliser des soins sous couvert des infirmiers ;
  - Aider à la prise des médicaments ;
  - Accompagner les résidents lors des repas (surveillance, aide, etc.).

- **Projets de vie personnalisés :**
  - Evaluer et réajuster, en lien avec le cadre socio-éducatif et les éducateurs spécialisés, les projets de vie personnalisés des résidents ;
  - Assurer la référence d'un ou plusieurs résidents au sein de l'équipe pluridisciplinaire ;
  - Proposer et mettre en œuvre des activités/loisirs en lien avec le projet personnalisé des résidents visant à la progression des personnes, dans le respect de ses droits et aspirations.

### **3 – Entretien du lieu de vie et fonction logistique**

- Accompagner les résidents lors de l'entretien de leur espace privatif ;
- Veiller à l'entretien des chambres du résident ;
- Appliquer les protocoles d'hygiène en vigueur.

### **4 – Transmissions et communication**

- Participer aux transmissions, aux réunions institutionnelles ;
- Recueillir et transmettre ses observations par oral et par écrit en vue de concourir à la continuité des soins et de l'accompagnement ;
- Participer à la partie éducative du rapport d'activité.

### **5 – Encadrement**

- Assurer l'accueil, l'encadrement et l'évaluation des accompagnants éducatifs et sociaux en formation.

## **Les liaisons**

### **1 - Hiérarchique :**

- Cadre socio-éducatif (en premier lieu) ;
- Directeur.

### **2 - Fonctionnelle :**

- Educateurs spécialisés (pour la partie éducative) ;
- Infirmiers (pour la partie soins infirmiers) ;
- Psychologue ;
- Agents du quotidien.

## Les caractéristiques de l'exercice du poste

### 1 - Horaires de travail :

- H1 : 6h45 – 14h15
- H2 : 7h – 14h15
- H3 : 13h45 – 21h
- H4 : 13h45 – 21h30

### 2 - Organisation du travail :

- Week-ends et jours fériés travaillés ;
- Sur la base du volontariat, organisation de séjour/loisir nécessitant une amplitude de travail de 24 heures ;
- Nécessité d'assurer la continuité du service en cas d'absence : possibilité d'assurer des remplacements sur son site d'affectation.

## Exigences requises

- Permis de conduire indispensable ;
- Respect du règlement intérieur du personnel
- Respect des règles déontologiques (secret professionnel et discrétion professionnelle) ;
- Port de la tenue réglementaire ;
- Diplôme d'Accompagnant Educatif et Social diplômé d'Etat, avec, si possible, la spécialité « Accompagnement de la vie en structure collective » (décret du 29 janvier 2016) ou Diplôme d'Aide Médico-Psychologique diplômé d'Etat (arrêté du 11 avril 2006) ;
- Techniques de manutention des résidents ;
- Techniques et respect des protocoles d'entretien des locaux et du matériel.

## Compétences à développer

- Avoir un intérêt pour le travail auprès de personnes en situation de handicap mental et/ou psychique et en structure médico-sociale ;
- Connaissances relatives aux missions du Foyer et au projet d'établissement ;
- Connaissance des protocoles internes à l'établissement ;
- Sens du travail en équipe et intérêt porté à la transmission des connaissances (stagiaires) ;
- Être en capacité d'observer, d'écouter, d'échanger et d'analyser des situations.